



Naissance d'un enfant au Guatemala : inscription dans le registre suisse de l'état civil

02.05.2022

Documents à soumettre **si les parents sont mariés** :

- Acte de naissance original de l'enfant (*Certificación de nacimiento*).
- Copie du passeport étranger de l'enfant (le cas échéant).
- Copies simples des passeports ou des cartes d'identité des deux parents.
- Une simple lettre indiquant l'adresse, l'e-mail et le numéro de téléphone des parents.

Documents à soumettre **si les parents ne sont pas mariés** :

- Acte de naissance original de l'enfant (*Certificación de nacimiento*).
- Reconnaissance de l'enfant par le père, le cas échéant :
 - Rapport / Enregistrement de naissance (avec la date d'enregistrement et les données de père) ou
 - Décision/jugement prouvant la reconnaissance par voie administrative ou juridique.
- Copie du passeport étranger de l'enfant (le cas échéant).
- Copies simples des passeports ou des cartes d'identité des deux parents.
- De la mère/père non suisse :
 - Acte de naissance original (*Certificación de nacimiento*).
 - Document attestant l'état civil :
 - Si célibataire : l'acte de naissance suffit.
 - En cas de divorce : copie certifiée conforme du jugement définitif de divorce émis par le tribunal compétent (*Copia certificada de la sentencia firme de divorcio*).
 - Si veuf(ve) : certificat de décès (*Certificado de defunción*).
 - Affidavit de domicile (lieu, province, pays) et d'état civil au moment de la naissance de l'enfant fait devant un notaire.

Traduction

Les documents ne nécessitent pas de traduction.

Légalisation

- Tous les certificats délivrés électroniquement par le RENAP doivent être certifiés par le RENAP et munis d'une apostille du [Ministère des Relations Extérieures du Guatemala](#).
- Tous les documents notariés doivent être accompagnés des "pases de ley" ([Archivo de Protocolos del Organismo Judicial](#)) nécessaires et d'une apostille.

Ministerio de Relaciones Exteriores y Culto

<https://apostilla.minex.gob.gt/login>

Archivo de Protocolos del Organismo Judicial

7 Ave. 9-20 Zona 9, Edificio Jade

Ciudad de Guatemala

E-Mail: DireccionAGP@oj.gob.gt

Tel: (+502) 2290 5112

Auténticas de firmas: (+502) 2290 5109

Emoluments

L'inscription de la naissance dans le registre suisse de l'état civil est gratuite.

Remise de documents

Ambassade de Suisse au Guatemala, guichet ouvert du lundi au vendredi de 8 heures à midi (sauf jours fériés). Email : guatemalacity@eda.admin.ch; Téléphone : (+502) 2367 5520

Adresse : 16 Calle 0-55, zona 10, Torre Internacional, 14^{ème} étage, 01010 Guatemala City.

Informations supplémentaires

- Les documents d'état civil sont délivrés par le Registre National des Personnes ([RENAP](#)).
- Tous les documents doivent être soumis en version originale et ne seront pas retournés.
- Les documents ne doivent pas dater de plus de 6 mois.
- Les copies du passeport (page principale) / carte d'identité (deux côtés) ne doivent pas être apostillées.
- Seuls les dossiers complets sont acceptés.
- Chaque document doit être accompagné d'une copie exacte (recto-verso).
- Si un événement lié à l'état civil a eu lieu dans un autre pays, vous devez présenter le document respectif délivré par l'autorité compétente du pays en question avec son apostille respective.
- Si vous possédez un certificat suisse ou un livret de famille et que vous souhaitez le mettre à jour, veuillez également envoyer l'original à votre représentation.
- L'ambassade peut demander des documents supplémentaires.
- L'ambassade peut modifier ces informations sans préavis.
- Le dossier sera envoyé à l'autorité compétente en Suisse. Le délai d'attente pour l'enregistrement dépend du canton concerné (au moins 2 mois).
- **Après avoir reçu un courriel de l'ambassade confirmant l'enregistrement de la naissance en Suisse, vous pourrez demander un passeport suisse pour votre enfant :**
<http://www.passeportsuisse.ch/>

Ambassade de Suisse au Costa Rica
Edificio Centro Colón
10° piso, Paseo Colón
10102 San José
+506 22 21 48 29
sanjose.cc@eda.admin.ch
<http://www.eda.admin.ch/sanjose>